

Nom de la RSGE :	
Objet : Demande de révocation de la reconnaissance	
Par la présente, je vous demande de révoquer ma	a reconnaissance comme responsable
de service de garde éducatif, et ce à compter du .	(Date de la dernière journée d'ouverture prévue)
Merci!	
Signature de la RSGE	Date

Extrait règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance

78. La responsable qui désire mettre fin à sa reconnaissance doit en aviser par écrit le bureau coordonnateur qui l'a reconnue et les parents des enfants qu'elle reçoit, au moins 30 jours au préalable.

Le bureau coordonnateur révoque la reconnaissance à compter du jour qu'elle indique.